

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2020 à 19h00

~~~~~

Etaient présents : MM Mmes : LATOUILLE, MARTHON, CLOT, VEYRIRAS, ARNAUD  
MM. Mmes LEJEUNE, BRUN, DEMAR-LAGE, LECOMTE, DESBORDES, DUPUY,  
TIGOULET, BAUDRY, MARBOUTY, BATAILLER.

Les comptes rendus des réunions du conseil municipal du vendredi 21 février et Lundi  
25 mai 2020 sont adoptés à l'unanimité.

### I. Délégation prise par le Maire dans le cadre du 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article L2122-23 du CGCT

Monsieur le Maire a signé deux devis concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage  
avec l'ATEC (l'Agence Technique du Département pour l'aide aux collectivités) :

1. Devis n°10/2020 pour le réseau d'assainissement de 2 452,80 € TTC
2. Devis 17/2020 pour la requalification du centre bourg de 5 606,40 € TTC

### II. Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg

5 bureaux d'étude ont répondu :

- **LARBRE INGENIERIE** - Jérémy LARBRE - 2 avenue P. Mendès - GUERET
- **CABINET DUARTE** - Victor DUARTE - 89 avenue de Naugeat - LIMOGES
- **A2i** - Mélanie ICHE - 7 Ruelle Traversière - CUSSAC
- **LIEUX-DITS PAYSAGISTE** - Carole BRIDIER - Le Goulet - ST PRIEST LIGOURE
- **DEJANTE VRD & CONSTRUCTION SUD-OUEST** - Catherine LEBRUN - 75  
avenue de la Libération - MALLEMORT SUR CORREZE

Pour rappel, la maîtrise d'ouvrage (AMO, levé topographique, repérage réseaux) était  
estimée à 50 000 € HT par l'ATEC.

Les offres vont de 27 450,00 € jusqu'à 48 939,33 € pour le total des deux tranches.  
Au vu des différences de prix, l'ATEC va analyser les offres et les mémoires techniques  
qui seront remises le jeudi 25 juin à 16h 30 à la commission d'appel d'offres.

### III. Délibération pour la fiabilisation et l'optimisation des bases de la fiscalité locale de la commune

La mise à jour des bases fiscales locales date de plus de 20 ans et lors de la dernière  
réunion annuelle de la commission communale des impôts directs locaux, il avait été  
évoqué le besoin de la remettre à jour.

La qualité de mise à jour des valeurs locatives apparaît donc comme une nécessité au  
regard de la justice fiscale.

Cette opération sera conduite par les services de la DDFIP (*Direction Départementale  
des Finances Publiques*) en signant une convention de partenariat Vérification  
Sélective des Locaux (V.S.L) avec la commune. Le bilan de ces travaux sera présenté  
lors d'une réunion annuelle de la commission communale des impôts directs locaux.  
*Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la signature de  
cette convention de partenariat.*

#### **IV. Délibération pour avancement de grade concernant Isabelle ARNAUD et Pascal LEGASTELLOIS**

Isabelle est adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe et elle peut prétendre à passer adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

*Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour cet avancement de grade.*

Pascal est adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe et il peut prétendre à passer adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> février 2020.

*Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour cet avancement de grade.*

#### **V. Préparation du budget**

Monsieur le Maire rappelle que la comptabilité de la commune est composée de 3 budgets : 1 budget principal, 1 budget assainissement et 1 budget panneaux photovoltaïques.

La commune a obligation que les budgets soient équilibrés. Il rappelle que les comptes administratifs ont été votés le 21 février 2020 après la présentation de ceux-ci comme indiqué ci-dessous :

##### **1. Compte administratif budget principal**

Les dépenses de fonctionnement sont de 483 586,18 €, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 696 338,47 €, le résultat de l'exercice est de 212 752,29 € auquel on rajoute 416 525,05 € de résultat antérieur ce qui donne un résultat cumulé de 629 277,34 €.

Les dépenses d'investissement sont de 287 531,31 €, les recettes d'investissement sont de 300 928,34 €, le résultat de l'exercice est de 13 397,03 € auquel il faut ajouter 192 686,55 € de résultat antérieur, le résultat cumulé est de 206 083,58 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont de 275 534,02 € et 0 € en recettes.

Le besoin de financement total est de 69 450,44 €.

##### **2. Compte administratif assainissement**

Les dépenses de fonctionnement sont de 17 815,22 €, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 19 570,42 €, le résultat de l'exercice est de 1 755,20 € auquel il faut rajouter 3 311,58 € de résultat antérieur ce qui donne un résultat cumulé de 5 066,78 €.

Les dépenses d'investissement sont de 16 379,97 €, les recettes d'investissement s'élèvent à 13 679,72 €, le résultat de l'exercice est de - 2 700,25 € auquel il faut ajouter 59 087,90 € de résultat antérieur ce qui donne un résultat cumulé de 56 387,75 €.

##### **3. Compte administratif panneaux photovoltaïques**

Les dépenses de fonctionnement sont de 6 950,72 €, les recettes de fonctionnement sont de 9 909,30 €, le résultat de l'exercice est de 2 958,58 € auquel il faut rajouter 22 213,06 € de résultat antérieur ce qui donne un résultat cumulé de 25 171,64 €.

Les dépenses d'investissement sont de 5 207,74 €, les recettes d'investissement sont de 5 501,00 €, le résultat d'exercice est de 293,26 € auquel il faut ajouter 3 929,61 € de résultat antérieur ce qui donne un résultat cumulé de 4 222,87 €.

A la suite de la réunion de la commission des finances, les nouvelles propositions seront présentées aux élus pour être votées à la prochaine réunion.

## **VI. Questions diverses**

1) **Le lancement d'appel d'offre pour la maison communale** va se faire le vendredi 12 juin avec un délai jusqu'au vendredi 10 juillet.

L'analyse des offres va se faire par EPURE jusqu'au 24 juillet.

La commission d'appel d'offres se réunira le vendredi 24 juillet ou lundi 27 juillet.

Le conseil municipal délibèrera le jeudi 30 juillet si tous les lots sont pourvus.

2) **Pour le remplacement de Jean-Pierre**, nous avons reçu 10 candidatures. Le recrutement va être réalisé avec le CDG.

Une première sélection va être réalisée par le CDG.

Les candidats seront ensuite reçus à la mairie le 6, 7 ou 9 juillet pour une épreuve écrite et des test pratiques. L'après-midi sera consacrée aux entretiens.

3) **Point sur la maison médicale** : Monsieur le Maire a rencontré Maître SOLTNER mercredi 10 juin. Ce dernier va faire une réponse contradictoire aux dires de Maître DESFARGES, représentant des associés de la maison de santé.

4) **Les travaux d'aménagement du vestiaire au Club House du Tennis Club Buffière Bonneval sont terminés.**

5) **Demande de location de la salle polyvalente**

Madame Garnier demande de pouvoir utiliser cette salle en semaine pour préparer deux spectacles de danse, à partir des vacances scolaires.

6) **Monsieur le Maire remercie** le personnel communal pour avoir assuré les permanences pendant la crise sanitaire liée au COVID-19.

### **Tour de table**

Marie-José LEJEUNE évoque différents textes et procédures pour la reprise des concessions du cimetière, un travail de longue haleine en perspective.

Dominique BATAILLER signale que l'environnement de la halle est à aménager, à améliorer.

Il propose l'installation de panneaux sur les sites à visiter autour de la commune.

Philippe VEYRIRAS annonce un conseil d'école le Mardi 23 Juin à 18h15.

Fabrice ARNAUD a récupéré une caméra solaire pour la vidéo surveillance de l'éco-point du Masgardaud. Il demande deux devis pour une autre caméra.

Sabrina TIGOULET évoque un projet éolien sur la commune, Monsieur le Maire informe que des entreprises ont commencé une étude d'impact. Ce projet sera présenté aux élus et certainement à la population.

Mireille DEMAR-LAGE nous donne des informations sur le projet d'un parcours de santé. L'étude est en cours, des devis vont être demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.